

LA GAZETTE DE LA MANCHE  
491 mots

mercredi 3 juillet 2019

Pontorson

# Fermeture d'une classe. Les parents d'élèves obtiennent gain de cause



Les trois classes de 5e sont maintenues pour l'année prochaine, au collège Georges Brassens. Les parents restent toutefois sur leur garde.

Cela fait depuis le mois de mars que la réduction de classe pour les 5e est connue de tous. Une décision directement contestée par les parents d'élèves qui n'ont pas trouvé réponse à leurs différentes tentatives de négociation. En cette fin d'année, ils ont donc décidé d'occuper physiquement le collège, jour et nuit, afin de se faire entendre. Une occupation qui a commencé le mardi 18 juin.

Mercredi 26 juin, les quatre représentants des parents d'élèves du collège Georges Brassens ont eu rendez-vous avec Nathalie Vilacèque, directrice académique, à Saint-Lô.

### L'obtention de 12 h postes

Un rendez-vous d'une heure et demie, durant lequel plusieurs problématiques ont été discutées. La directrice académique a évoqué le côté « **assez radical de leur démarche** », les parents d'élèves répondant qu'à plusieurs reprises, ils ont tenté d'entamer le dialogue, sans obtenir de réponse concrète. À l'issue de ce rendez-vous, le maintien de la 3<sup>e</sup> classe de 5 va pouvoir se faire, grâce à l'obtention de 12 h postes.

« **Ces 12 h, ce n'est pas une classe, mais c'est mieux que rien. Apparemment, c'est le maximum qui puisse nous être donné, cinq autres collèges ont fait une demande dans le même sens que nous. À la demande du chef d'établissement, 2 h supplémentaires peuvent être ajoutées** », indiquent les parents d'élèves. Concrètement, les trois classes de 5<sup>e</sup> vont pouvoir fonctionner comme les années précédentes, ces 12 h permettant d'assurer les heures pour les matières principales. Quelques aménagements seront nécessaires dans certaines matières.

### Soutien du député Bertrand Sorre

Durant cette réunion, l'absence de poste de conseiller principal d'éducation a aussi été sujette à débat. La directrice académique a indiqué que le chef d'établissement pouvait en faire la demande par courrier. La présence d'une infirmière scolaire, deux jours par semaine seulement, a aussi été rappelée.

Les parents ont aussi défendu le besoin, pour certains élèves, d'un réel suivi, ce qui apparaît comme impossible dans des classes à plus de 30 élèves, mais n'est pas non plus assuré avec

ces 12 h obtenues. Ils ne vont donc pas en rester là.

En contact depuis un moment avec le député Bertrand Sorre, ce dernier a indiqué qu'ils les soutenaient dans leur démarche et les a invités à le recontacter pour une éventuelle enveloppe ministérielle, pour compléter les besoins. Enveloppe qui pourrait servir aussi aux classes de 4e, pour une meilleure répartition.

Les représentants des parents d'élèves, réunis au collège ce mercredi 26 juin en fin de journée, ont tenu à adresser « **un grand merci à tous pour cette forte mobilisation, même des parents qui n'étaient pas directement concernés.** »



*Mercredi 26 juin, en fin de journée, les parents d'élèves se sont réunis pour annoncer le résultat de l'échange avec Nathalie Vilacèque, la directrice académique.*